

Communiqué de presse - 10/04/2024

ÉDUCATION

BIEN GRANDIR À LA ROCHE-SUR-YON : LA VILLE LANCE LE NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

CHIFFRES CLEFS

La vie scolaire

15 groupes scolaires publics

3 147 enfants

(1 148 maternelles et 1 999 élémentaires)

6 groupes scolaires privés

1 325 enfants

(385 maternelles et 940 élémentaires)

5 groupes scolaires sous priorité éducative

(Convention académique de priorité éducative)

Jean Yole, Jean Moulin, Laënnec, Pyramides et Pont-Boileau

La vie péri-scolaire

50 Atsems

(Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

120 animateurs

70 agents de restauration et d'entretien

16 accueils périscolaires

15 accueils de loisirs le mercredi matin

(« Les p'tits mercredis »)

16 restaurants scolaires et un centre

municipal de restauration

360 activités périéducatives par semaine en élémentaire

6 accueils de loisirs associatifs

Le nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2023-2026 traduit l'ambition de La Roche-sur-Yon de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les jeunes enfants yonnais. Véritable outil pour faciliter le travail de tous les acteurs engagés sur le terrain (institutions, associations, services de la Ville, parents et enfants), il est construit à partir des enseignements du précédent PEDT et prend en compte les nouveaux enjeux éducatifs ainsi que les préoccupations sociétales, économiques, climatiques et environnementales actuelles.

Huit objectifs

Le nouveau PEDT 2023-2026 s'appuie sur les enseignements issus du précédent PEDT : un dynamisme associatif et partenarial très présent, une implication renforcée des enfants dans les projets, la nécessité de mieux connaître les enjeux et les projets des partenaires, la recherche d'une qualité de vie à l'école et des sujets très présents dans les projets d'écoles (langage/lecture/écriture, amélioration du climat scolaire et place des parents).

Pour donner à chaque enfant les mêmes chances pour grandir et s'épanouir et favoriser le travail collaboratif entre les acteurs éducatifs du territoire, le nouveau PEDT s'appuie sur huit objectifs :

- Favoriser le lien et le partage des bonnes pratiques entre les différents acteurs ;
- Co-construire des actions modélisantes pour les différents objectifs ;
- Évaluer les pratiques avec des outils de gestion et de suivi des objectifs entre partenaires ;
- Construire un environnement éducatif paisible et respectueux ;
- Accompagner les enfants dans leur parcours citoyen ;
- Démocratiser l'accès à la connaissance ;
- Promouvoir le bien-être physique et mental des enfants ;
- Faciliter et accompagner l'inclusion des enfants à besoins particuliers.

Ces objectifs permettent de poser un cadre pour l'élaboration d'un programme d'actions entre 2023 et 2026.

Focus sur le dispositif « Imaginer les cours d'école de demain »

La cour d'école est à la fois un lieu de récréation, d'activités, de passage, de rêverie, d'apprentissage du vivre ensemble et est fréquentée par différents publics dans le cadre scolaire mais aussi péri et extrascolaire. La cour d'école se doit d'être pensée par et pour ses différents usagers. C'est pourquoi la Ville a engagé une démarche de co-conception pour permettre de nourrir, d'influer voire de co-crée la cour d'école de demain. Après une phase de diagnostic, la Ville a mis en place un appel à manifestation d'intérêt jusqu'au 12 avril 2024 auprès de 6 premiers groupes scolaires identifiés : Montjoie, Moulin Rouge, Pyramides, Laennec, Malraux-Roy et Pont Boileau.

Ce dispositif a pour but d'outiller et de guider la démarche et doit permettre de comprendre les motivations et les priorités des usagers du groupe scolaire concerné. Il est l'occasion de pouvoir prendre connaissance des réflexions déjà engagées, de celles qui sont en cours et d'autres qui sont projetées. Les enjeux sont multiples : désimpermeabiliser les sols et végétaliser l'école, faire de la cour d'école un espace pour tous ses usagers et en faire un lieu d'apprentissage et de découverte. Chaque école fait l'objet d'un accompagnement adapté pour les phases d'étude et de réalisation des travaux.

